

Politique de confidentialité à l'égard des bénéficiaires de l'Espace bien-être l'Essentiel

Article 1. Dispositions légales

L'Espace bien-être l'Essentiel est une initiative du Centre Hospitalier Universitaire Dinant Godinne Sainte-Elisabeth – UCL – Namur (ci-après « CHU UCL Namur »), créée et gérée par la Fondation Sainte-Elisabeth, financée par le Fonds Emile Salamon de la Fondation.

Au sein de l'Espace bien-être l'Essentiel, nous accordons une grande importance à la sécurité et à la confidentialité du traitement des données à caractère personnel que nous collectons de l'ensemble de nos bénéficiaires. Le présent Règlement relatif à la Protection de la Vie Privée (ci-après le « Règlement ») décrit quelles données à caractère personnel vous concernant nous traitons, sur quelle base et pour quel motif nous les traitons. Nous vous informons enfin des mesures de sécurité que nous prenons afin de protéger vos données à caractère personnel et ce qu'il convient de faire en cas de violation de données à caractère personnel.

La Fondation Sainte-Elisabeth, dont le siège social est établi à 5000 NAMUR – place Louise Godin 15 – inscrit à la BCE sous le numéro 0508.806.669 – représentée par Monsieur Bernard WILLEMART, Responsable du Fonds Emile Salamon – est le responsable de traitement de vos données à caractère personnel (ci-après, le « Responsable de Traitement »). La Fondation Sainte-Elisabeth déclare respecter, en sa qualité de Responsable de Traitement, la législation belge relative à la protection de la vie privée en vigueur, ainsi que les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données¹ (ci-après le « RGPD »).

Le CHU UCL Namur sera conjointement responsable avec la Fondation Sainte-Elisabeth du traitement des données des bénéficiaires. Le CHU UCL Namur interviendra en qualité de point de contact central en ce qui concerne le traitement de vos données personnelles.

Article 2. À quels traitements de données s'appliquent les règles de cette convention ?

Cette présente politique de confidentialité s'applique au traitement de vos données à caractère personnel en tant que bénéficiaire de l'Espace bien-être l'Essentiel (ci-après dénommé « l'Essentiel »), tel qu'exécuté par ses collaborateurs et/ou praticiens indépendants.

Article 3. Quelles sont les données à caractère personnel traitées ?

L'Essentiel traite les données à caractère personnel vous concernant suivantes :

- les données d'identification : nom, prénom, n° de téléphone et autres données reprises sur le formulaire d'identification que vous devez compléter lors de votre inscription

¹ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

Article 4. Dans quel but sont traitées vos données à caractère personnel ?

La finalité principale est la collecte et gestion des informations vous concernant dans le cadre de votre prise en charge au sein de l'Essentiel, laquelle fait partie intégrante de vos soins de santé et de votre prise en charge médicale. Il s'agit plus précisément de :

- Données d'identification : programmer vos rendez-vous, vous contacter en cas de changement d'agenda, vous rappeler vos rendez-vous, vous informer des activités et événements ;
- Certificat médical : programmer l'activité physique adaptée à votre situation de santé, en collaboration avec l'ASBL GYMSANA
- Prises de vue : moyennant votre consentement, des vidéos, photos, bandes numériques sont prises en vue de communiquer envers le grand public, le sensibiliser et promouvoir nos activités et également en vue d'alimenter les réseaux sociaux et le site Internet afin de faire connaître nos activités.

Des données à caractère personnel autres que celles nécessaires aux fins énoncées ci-avant ne seront en aucun cas traitées sans base légale appropriée dont, le cas échéant, votre consentement explicite et ces données à caractère personnel ne seront pas traitées d'une manière qui soit incompatible avec ces objectifs.

Les informations anonymes sont conservées à des fins statistiques.

Article 5. Qui est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel ?

La Fondation Sainte-Elisabeth est juridiquement responsable de traitement de vos données à caractère personnel, conjointement avec le CHU UCL Namur.

La Fondation Sainte-Elisabeth et le CHU UCL Namur s'engagent, dans ce cadre, à mettre en œuvre une politique et des mesures de sécurité appropriées en matière de protection des données.

Vos informations personnelles ne seront pas vendues, échangées, transférées ou données à une autre association ou à un autre partenaire, à l'exception de GYMSANA ASBL, pour quelque raison, sans votre consentement.

GYMSANA ASBL organise des séances d'activités physique dite « adaptées », accessibles à nos bénéficiaires car elles sont ajustées à vos capacités, quelle que soit votre pathologie et votre âge. Pour organiser cela en toute sécurité pour nos bénéficiaires, l'Essentiel transmet à GYMSANA des certificats médicaux d'aptitude sur lesquels figurent également vos nom et prénom. Dans ce cadre, GYMSANA est responsable de traitement.

Article 6. Par qui sont gérées vos données à caractère personnel ?

Tous les travailleurs et collaborateurs de l'Essentiel et du CHU UCL Namur devant nécessairement avoir accès à vos données à caractère personnel aux fins de l'exécution de leurs tâches, se sont engagés à respecter les dispositions du présent règlement relatif à la protection de vos données à caractère personnel lors du traitement et de la consultation des informations vous concernant, ainsi que tous les autres principes relatifs à la protection de la vie privée. Ils respectent également leur secret professionnel ou une obligation statutaire ou contractuelle de confidentialité similaire.

Article 7. Comment sont sécurisées vos données à caractère personnel ?

Toutes les mesures nécessaires sont prises afin d'améliorer l'exactitude et la complétude des données enregistrées. De même, les mesures techniques et organisationnelles nécessaires sont prises afin de sécuriser les fichiers des bénéficiaires contre la perte ou l'endommagement des données et contre toute consultation non autorisée, la modification ou la communication des données, telles que, notamment, la pseudonymisation et les procédures de test, d'évaluation et de contrôle de l'efficacité des mesures de sécurité. Les programmes informatisés sont équipés d'un contrôle d'accès (a priori) et une liste des identifications d'accès est conservée (a posteriori).

Des tests d'intrusion sont réalisés régulièrement afin de vérifier le niveau de sécurité de notre système d'information.

Les principales méthodes de sécurisation utilisées sont les suivantes :

- Backup sur support magnétique (disques ou bandes) stockés dans un bâtiment extérieur aux salles informatiques
- Conservation sur système d'archivage sécurisé
- Stockage sur SAN (Storage Area Network) ou NAS (Network Attached Storage) répliqué entre deux salles distantes.

De plus, les mesures de sécurisation physiques des lieux où se trouvent les données sauvegardées sont prises (locaux identifiés et protégés, accès limité, dispositifs de prévention de traitement des dangers physiques tels que les incendies, dégâts de eaux, etc.)

Article 8. Combien de temps sont conservées vos données à caractère personnel ?

En tenant compte des éventuelles dispositions légales, un délai de conservation minimal s'appliquera aux données à caractère personnel autorisant une identification au sein de l'Essentiel, et ce, à compter du dernier service auquel vous avez eu recours :

- 1 an pour les formulaires écrits que vous avez complétés et signés, à partir du moment où vous n'êtes plus dans les conditions d'accès pour bénéficier des services de l'Essentiel.

Si le délai de conservation est échu, les données à caractère personnel concernées sont supprimées dans les fichiers et détruites, dans un délai d'une année.

La destruction peut toutefois être évitée si :

- la conservation est exigée en vertu d'une disposition légale ;
- la conservation est réputée être raisonnablement importante pour la défense de ses intérêts légaux ou de celle de ses ayants droit ;

Si les données conservées sont traitées de telle sorte qu'une identification des personnes est raisonnablement impossible, elles peuvent être conservées sous une forme anonymisée et de manière illimitée.

Article 9. Quels sont vos droits concernant vos données à caractère personnel ?

Sous certaines conditions, vous avez le droit de nous demander de :

- fournir des informations complémentaires sur la manière dont nous utilisons et traitons vos données personnelles ;
- fournir une copie des données personnelles que nous conservons vous concernant ;
- faire corriger toute inexactitude figurant dans vos données personnelles que nous détenons ;

- supprimer les données personnelles pour lesquelles nous n'avons plus de fondement juridique justifiant leur traitement ;
- retirer votre consentement si le traitement de vos données est fondé sur le consentement ;
- vous opposer à tout traitement de données personnelles que nous justifions par les fondements juridiques des « intérêts légitimes », à moins que nos raisons d'entreprendre ce traitement l'emportent sur tout préjudice causé à vos droits du respect de la vie privée ;
- demander à recevoir toutes les données vous concernant fournies par vous à l'Essentiel et de les transférer ou les faire transférer directement, lorsque cela est techniquement possible et à condition que le traitement soit fondé sur le consentement de la personne concernée ou sur un contrat et qu'il soit effectué à l'aide de procédés automatisés, dans une autre institution et
- restreindre la façon dont nous traitons les données personnelles pendant que nous examinons votre demande.

Ces droits peuvent faire l'objet de certaines dérogations pour nos intérêts (exemple : le maintien d'un privilège juridique).

Nous répondrons à la plupart de vos demandes dans un délai de 30 jours.

Toute demande concernant le traitement de vos données personnelles par l'Essentiel doit être adressée au délégué à la protection des données (DPO) désigné au sein du CHU UCL Namur à l'adresse : dpo@chuuclnamur.uclouvain.be.

Vous avez également le droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>).

Article 10. Comment sont gérées les éventuelles violations de données ?

Toute personne constatant une violation, une fuite ou une perte de données à caractère personnel doit en avvertir le CHU UCL Namur par l'intermédiaire du délégué à la protection des données désigné en son sein, le plus rapidement possible et en fournissant le maximum d'informations.

Le CHU UCL Namur prendra ensuite les dispositions requises :

- Instruction, évaluation et suivi de l'incident
- Prises de mesures devant remédier à la fuite de données ; prévenir ou réduire les conséquences de l'incident
- Notification à l'Autorité de Protection des données le cas échéant
- Communication aux personnes concernées les cas échéant
- Prendre les mesures nécessaires permettant de prévenir les incidents à l'avenir

Article 11. Vous avez encore des questions ?

Nous vous invitons à prendre contact avec le délégué à la protection des données (DPO) désigné au sein du CHU UCL Namur à l'adresse : dpo@chuuclnamur.uclouvain.be